

Compte-Rendu : Réunion du Conseil Municipal

Séance du : Lundi 07 Avril 2014 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

Présents : Mesdames. FRUALDO Annie. PIATTI Giselle QUIVIGER Ginette DE CUYPER Corinne SASSI Valérie BOUCHU Corinne MICHOT Christine Messieurs MONNAUX Henri HUGOT Daniel CAUSSARD J. Pierre PISCERI Rudy ROBLOT Michel CHENAL Thierry.

Absent : Monsieur MATHIEU Christophe (pouvoir Md ROYER Chantal).

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO A.

FORMATION DES COMMISSIONS

Commissions communales

Tableau joint

Commissions syndicales

Tableau joint

INDEMNITES DU MAIRE ET DES 4 ADJOINTS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le montant d'indemnité attribué au Maire et ses 4 Adjointes.

➤ Maire 43 % de l'indice 1015	1.634,63 € brut
➤ Adjoint 16.50 % de l'indice 1015	627.24 € brut

DELEGATIONS AU MAIRE

La décision sera prise lors d'une prochaine réunion et après étude des différents points pouvant être retenus et suivant le Code des Collectivités Territoriales- Art. L.2122.22.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe (suite à l'acceptation par le CTP du Centre de gestion d'un avancement de grade avec ancienneté). Il faudra par la suite supprimer le poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe. Date d'effet le 1^{er} Mai 2014.

OUVERTURE DU CAMPING MUNICIPAL ET MISE EN GERANCE

Ouverture du 1^{er} mai au 30 Septembre 2014. Le Conseil Municipal accepte de reconduire le contrat avec Monsieur Nicolas VAN NIEUWENHUIZE du 15 Avril 2014 au 15 Octobre 2014 et le versement d'une indemnité de 1.800 € par mois pendant 6 mois.

REDEVANCES D'OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC (E.D.F. G.D.F. F.TELECOM)

Le Conseil Municipal accepte les redevances versées par les différents organismes pour l'année 2014.

➤ E.D.F.	195,00 €
➤ GAZ DE FRANCE	362.62 €
➤ FRANCE TELECOM	868,21 €

TRAVAUX « RENOVATION DE LA MAIRIE » JAULGELEC Chauffage

Le Conseil Municipal accepte la réalisation des travaux de purge et nettoyage des radiateurs par la S.A. JAULGELEC pour un montant de 1.096,20 € HT.

Fait à LIGNY LE CHATEL le 07 Avril 2014

Les membres présents,

le Maire ROYER Chantal